



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 3 juin 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

7,2%

Le taux d'inflation de la Tunisie en mai

Tunisie

Maintien du taux d'inflation à 7,2% en mai

[Dans un communiqué](#), l'Institut National de la Statistique (INS) a indiqué que le taux d'inflation était resté stable à 7,2% en mai. Ce maintien du niveau des prix s'explique par la légère accélération des prix des produits alimentaires, atteignant 9,7% en glissement annuel (contre +9,2% en avril), compensée par la décélération des prix dans la catégorie « habillement et chaussures » à 9,5% en g.a. (contre 9,7% en avril) et dans celle du groupe « restaurants, cafés et hôtels » à 10,2% en g.a. (contre 10,4% en avril). Le taux d'inflation sous-jacente, excluant les produits alimentaires et l'énergie, a quant à lui légèrement reculé à 6,8%, comparé à 6,9% le mois précédent. Les prix des produits libres (non encadrés) ont augmenté de 8% sur un an, tandis que ceux des produits encadrés ont augmenté de 4,6%.

La Tunisie recule à la 104^{ème} place en matière de transparence budgétaire en 2023

L'International Budget Partnership (IBP) a publié le 29 mai dernier les résultats de [l'enquête 2023 sur le budget ouvert](#). Cette enquête biannuelle vise à évaluer la transparence budgétaire des États en mesurant la quantité et la qualité des informations budgétaires publiées par les gouvernements, conformément aux normes internationales. Les résultats de cette étude révèlent que la Tunisie a reculé à la 104^{ème} place sur 125 pays en 2023, alors qu'elle occupait la 71^{ème} place en 2021. L'Indice du Budget Ouvert (IBO) s'établit à 16/100, son plus bas niveau depuis 2012 et place la Tunisie parmi les pays les moins transparents de la région MENA, derrière le Maroc (47/100) et l'Égypte (49/100). Cette détérioration de l'indice s'explique principalement par le fait que le projet de loi de finances pour l'année 2023 (LF23) n'a pas été soumis au vote de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) en 2022, cette dernière étant dissoute à cette période. Par ailleurs, l'étude souligne l'absence de publication de plusieurs documents essentiels pour garantir la transparence budgétaire : la note d'orientation du budget de l'État, le rapport semestriel de l'exécution du budget et le rapport de la Cour des Comptes qui n'ont pas été publiés en 2023. Le rétablissement de l'ARP qui a examiné et adopté le projet de loi de finances pour l'année 2024 (LF24) devrait permettre à l'indice de retrouver ses niveaux antérieurs. Cependant, le rapport souligne qu'un certain nombre de mesures supplémentaires sont nécessaires afin de permettre à la Tunisie d'atteindre un score de transparence supérieur à 61 qui reflèterait sa capacité à publier suffisamment d'informations pour soutenir un débat public éclairé sur le budget. Parmi les principales recommandations de l'IBP figurent : (i) la publication des documents manquants ; (ii) l'intégration d'informations sur l'avancement des projets et programmes de l'État dans les rapports mensuels et annuels de l'exécution du budget ; ou encore (iii) l'adoption de mécanismes visant à accroître la participation de la société civile.

La Chine accorde un don de 200 millions de yuans (CNY) à la Tunisie pour le financement de projets d'infrastructure

Après la visite du Président de la République, Kaïs Saïed, en Chine la semaine dernière à l'occasion du 10^{ème} forum de coopération sino-arabe, l'Ambassadeur de Tunisie en Chine, a indiqué ce lundi [lors d'une intervention sur Radio Express FM](#) qu'un accord de coopération économique et technique avait été signé entre les deux pays. Il a précisé que cet accord incluait un don de 200 M CNY (équivalent à 90 M TND) de la part de la Chine, destiné à financer des projets d'infrastructure en Tunisie. Pour rappel, plusieurs entreprises chinoises sont actuellement engagées dans des projets d'infrastructure en Tunisie. Le 26 mars dernier, la société chinoise Sichuan Road and Bridge Group (SRBG) a signé un contrat de 610 M de TND avec le ministère de

l'Équipement et de l'Habitat de Tunisie pour la construction du nouveau pont de Bizerte.

Sommet Corée du Sud – Afrique : Déplacement du premier ministre Ahmed Hachani à Séoul

Dans son intervention au premier sommet Corée du Sud-Afrique à Séoul, intitulé « L'avenir que nous construisons ensemble : croissance partagée, durabilité et solidarité », le premier ministre Ahmed Hachani a plaidé en faveur d'un soutien renforcé aux pays africains pour lutter contre les conséquences du réchauffement climatique et a appelé à une réforme du système financier international plus équitable pour les pays du continent.

La délégation tunisienne accompagnant le premier ministre était notamment composée du ministre des Affaires étrangères Nabil Ammar et de la ministre de l'Économie et de la Planification Feryel Ouerghi. Ahmed Hachani a rencontré son homologue coréen Han Duck-soo, qui a salué les investissements de la Tunisie dans la formation de son capital humain. Lors d'une rencontre avec la diaspora tunisienne en Corée du Sud, Ahmed Hachani s'est également félicité de la bonne exportation des compétences tunisiennes à l'étranger.

En marge du sommet, le premier ministre tunisien a également échangé avec le président du Kenya William Ruto afin de renforcer la coopération entre les deux pays ; un rapprochement qui devrait aboutir à l'organisation d'une première commission mixte bilatérale et à l'inauguration de l'ambassade du Kenya à Tunis. Il s'est aussi entretenu avec le président mauritanien Mohamed Ouled El Ghazouani, qui assure cette année la présidence tournante de l'Union Africaine, principalement au sujet de la lutte contre la migration irrégulière.

Le Forum mondial des leaders des TIC (Global ICT Leadership Forum), organisé en marge du sommet sur le thème « Renforcer la solidarité coréano-africaine par l'innovation numérique », a également été l'occasion pour le ministre tunisien des Technologies de la communication, Nizar Ben Néji de signer un accord avec son homologue coréen pour numériser les services gouvernementaux dans plusieurs secteurs (santé, transports et éducation). L'accord comprend (i) la promotion de l'innovation et la consolidation des réseaux Internet à haut débit, notamment la 5G, domaine dans lequel la Corée du Sud est pionnière et qui sera prochainement mis en œuvre par le Ministère tunisien et (ii) l'échange d'expertise et l'utilisation des technologies de pointe (cloud computing, big data, Internet des objets et l'IA).

Signature d'un protocole d'accord dans le domaine de l'hydrogène vert entre l'Etat tunisien et l'entreprise saoudienne ACWA Power

Une semaine après la signature du protocole d'accord entre TotalEnergies H2 et le ministère tunisien de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, un nouveau protocole d'accord a été signé par l'Etat tunisien dans le domaine de l'hydrogène vert le 31 mai, cette fois avec le groupe saoudien « ACWA Power ». Le projet prévoit à terme la production de 600 000 tonnes par an d'hydrogène vert et l'installation d'une capacité de 12 GW d'énergies renouvelables. Le projet sera déployé en plusieurs phases dont la première, pour laquelle le coût est estimé à 6,2 Mds EUR, comprendra :

- (i) La production de 4,1 GW d'énergies renouvelables (1,7 GW solaire et 2,4 GW éolien)
- (ii) L'installation d'une unité de production d'H2V par électrolyse d'une capacité de 2 GW avec le stockage d'H2V
- (iii) La construction d'une station de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 50 000 m³/jour
- (iv) L'installation de batteries pour garantir l'approvisionnement en électricité et la construction de 576 kilomètres de lignes de transport aérien à haute tension pour relier les sites de production d'électricité aux stations de production d'H2V et aux usines de dessalement d'eau
- (v) Installation d'une unité de production et d'exportation d'ammoniac à Gabès ou Skhira afin de produire environ 200 000 tonnes d'H2V par an
- (vi) La mise en place de pipelines de transport et d'un centre de compression d'H2V

Dotée d'un fort potentiel pour le développement de l'hydrogène vert, la Tunisie ambitionne de produire d'ici 2050 près de 8,3 M tonnes de H2V dont 6,4 Mt pour l'export vers l'Europe et 1,9 Mt destinés au marché local, principalement pour la fabrication d'ammoniac vert liée à la fabrication d'engrais.

Une proposition de loi pour faciliter les investissements dans le secteur de l'hydrogène vert en Tunisie

Une nouvelle proposition de loi a été déposée à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) afin d'encourager les investissements dans le secteur de l'hydrogène vert en Tunisie, notamment pour la mise en place de centrales solaires et de stations de dessalement. Les incitations proposées aux entreprises à travers cette loi sont la diminution de 30 à 50% des impôts, une exemption complète des droits de douane et de la TVA sur les équipements et matières premières utilisés, notamment ceux nécessaires à la construction de leurs usines et une remise de 30 % sur l'ensemble des frais et services proposés par les ports tunisiens. Afin de pouvoir bénéficier de ces avantages, les entreprises devront assurer un transfert de technologies, employer au maximum 25% d'étrangers pour les dix premières années, proposer un auto-

financement à hauteur de 70 % du montant du projet en devises étrangères et 25% d'intégration locale pour les produits mais également mettre en place d'un plan RSE. Alors que la stratégie nationale de la Tunisie sur l'hydrogène vert est sortie le 4 mai 2024, le pays recherche activement à lancer sa feuille de route pour le développement du secteur dont l'investissement total est estimé à 120 Mds EUR.

La Tunisie et l'Algérie ont réalisé cette semaine un premier voyage expérimental en vue de réactiver la ligne ferroviaire reliant les deux pays

Le test, opéré conjointement par la société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) et la société nationale des transports ferroviaires (SNTF) algérienne, a permis à une navette d'essai de rejoindre Annaba depuis Tunis. En parallèle, une réunion a eu lieu entre les dirigeants des deux sociétés afin de finaliser les derniers préparatifs liés à la reprise du trafic ferroviaire entre les deux pays. Pour rappel, le train reliant Alger et Tunis est à l'arrêt depuis les années 1990. Une première tentative de relance du train en 2017 a échoué notamment en raison de la non-conformité du réseau ferroviaire tunisien. Cette annonce intervient quelques semaines après le sommet tripartite organisé le 22 avril à Tunis entre la Tunisie, l'Algérie et la Libye, dont le communiqué final prévoyait notamment « d'accélérer l'adoption de mesures appropriées pour faciliter la circulation des personnes et des marchandises, notamment en développant les réseaux de transport routier et ferroviaire et en créant une ligne maritime régulière reliant les trois pays ».

Libye

De janvier à mai, la NOC a transféré 7,6 Mds USD à la BCL, soit la quasi-totalité de ses recettes sur la période

Dans [un communiqué](#), la NOC a annoncé avoir transféré 7,6 Mds USD à la BCL sur les cinq derniers mois, de janvier à mai 2024. D'après les chiffres communiqués par la NOC, les paiements ont atteint 1 Md USD en janvier, 1,5 Md USD en février, 2 Mds USD en mars 1 Md USD en avril, et finalement 2,1 Mds USD en mai.

Ces montants correspondent aux chiffres des revenus du pétrole publiés par la BCL dans son « [Revenue and Expenditure Statement](#) », et confirment la dépendance de l'économie libyenne à l'activité pétrolière, qui a généré la quasi-totalité des recettes publiques enregistrées par la BCL sur les cinq premiers mois de l'année. Au total, les recettes publiques ont atteint 43,7 Mds LYD (9 Mds USD), dont 36,8 Mds LYD liées directement aux ventes de pétrole (7,6 Mds USD) et 6 Md LYD (1,2 Mds USD) issues de redevances pétrolières. Côté dépenses, la masse salariale (20,4 Mds LYD, soit 4,2 Mds USD) représente 62% dépenses totales depuis janvier (32,8 Mds LYD, soit 6,8 Mds USD). Sur les cinq premiers mois de l'année, le solde des dépenses et recettes budgétaires répertoriées par la BCL afficherait donc un solde positif de 11 Mds LYD (2,3 Mds USD).

Pour autant, l'ensemble des dépenses en devises répertoriées par la BCL sur la période auraient atteint 14,2 Mds USD, dont 6,2 Mds USD initiées par des entités publiques (1,2 Md USD pour la NOC notamment) et 8 Mds USD par des banques commerciales (4,7 Mds USD au titre de lettres de crédit), un montant très supérieur aux recettes pétrolières en devises déclarées par la NOC et la BCL.

Visite d'une délégation du Medef dans l'Est libyen pour s'engager dans la reconstruction de Derna

Une délégation d'entreprises françaises spécialisées dans les secteurs clefs de la reconstruction du territoire touché par la tempête Daniel (construction, gestion hospitalière, barrages, réseaux d'égouts, ingénierie hydraulique) s'est rendue à Benghazi le 3 juin pour une visite de deux jours à l'invitation du Fonds de développement et de reconstruction de la Libye. La délégation composée notamment de représentants de Sanofi ou encore de Vinci et accompagnée de l'ambassadeur de France en Libye Mostafa Mihraje, a visité en premier lieu la capitale de l'Est libyen Benghazi avant de se rendre à Derna, pour constater l'état d'avancement des travaux de reconstruction, entamés en Libye par des entrepreneurs émiratis, turcs et égyptiens. Cette première visite d'entreprises françaises dans l'Est libyen devrait leur permettre de faire valoir leur expertise sur des projets vitaux pour

la reconstruction et le développement de la région et répondre aux besoins des autorités en termes de reconstruction. Un sujet qui avait déjà été évoqué lors d'un déplacement de l'ambassadeur de France en Libye à Derna en février dernier. Le coût de la reconstruction à Derna est estimé à 2,5 Mds USD.

Des doutes persistent au sujet du retour du Ministre du Pétrole et du Gaz du GUN

D'après une lettre datant du 5 juin du ministre d'Etat du Gouvernement d'Union Nationale (GUN), Adel Jumaa, adressée au secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) le Premier Ministre du Gouvernement d'Union Nationale (GUN) Abdelhamid Dbeiba, affirme que Khalifa Rajab Al-Sadiq, qui assume les fonctions de ministre du Pétrole et du Gaz depuis le 20 mars dernier, maintiendra ses fonctions. Cela intervient suite à la levée de la suspension du ministre du Pétrole et du Gaz, Mohamed Aoun, par l'Autorité de contrôle administratif et l'annonce par le ministère du Pétrole et du Gaz du GUN le 28 mai de la reprise de ses fonctions après la fin de l'enquête. Ces annonces illustrent les tensions qui existent au sein du GUN autour du mandat du ministre Aoun suspendu de ses fonctions en mars dernier en raison d'enquêtes le ciblant.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Assia Farah Benbahria, Leopold Lucquet, Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtresor.gouv.fr

Principaux indicateurs – dernières données disponibles

Indicateurs	Tunisie	Libye
Population	12 500 000 (2022)	6 850 000 (2022)
Croissance du PIB	+0,4% (2023) +0,2% (g.a.) (T1 2024)	10,2% FMI -1,7% BM (2023)
PIB par habitant	4 108 USD (2023)	7 327 USD (2022)
Taux de chômage	16,2% (T1 2024)	18,5% (2023)
Taux d'inflation annuel	7,5% (03/24) 9,3 % (2023)	3,4% (2023)
Taux d'intérêt directeur	8%	-
Balance commerciale	-17,1 Md TND / -10,7% PIB (2023)	14,7 Md USD / 35,5% PIB (2023)
Compte courant	-4,1 Md TND / -2,6% PIB (2023)	7,06 Md USD / 15,7% PIB (2023)
Réserves en devises	7,5 Md USD (3,5 mois d'importation)	85,5 Md USD (67,1 mois d'importations)
Taux de change	3,37 TND/EUR (28/03) 3,12 TND/USD (28/03)	4,8 LYD/USD 5,25 LYD/EUR
Dette publique	80,2% PIB (2023)	54,5% (2023)
Flux d'IDE entrants	2 385 M TND (2023)	-
Production de pétrole brut	31 100 b/j (2023)	1,2 M b/j (2023)

Tunisie : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	1,90%	7,40%	-3,50%	-	78,6%
BANQUE MONDIALE (04/24)	2.40%	8,0%	-2.40%	-5.60%	-
MINISTERE DES FINANCES (LF 2024)	2,10%	-	-	-6,60%	78,80%
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (03/24)	-	7,00%	-	-	-

Libye : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	7,8%	2,9%	20,4%		
BANQUE MONDIALE (04/24)	4,8%	2,5%	26,3%	-0,1%	58,1%